



COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date : 18/05/09

Lieu : Mairie d'Etival-lès-Le Mans

| | |
|----------------|--|
| Objet : | Réunion de mise en place du comité consultatif « Approche Environnementale de l'Urbanisme » |
|----------------|--|

| Participants : | Qualité | Observations (absents, excusés,...) |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| Bedjai Franck | Membre comité | |
| Buon Eric | Membre comité | |
| Coulon Yves | Membre comité | |
| Franco Annie-Laure | Membre comité | |
| Galmard Pascal | Membre comité | |
| Liteau Pascal | Membre comité | |
| Monereau Florian | Membre comité | |
| Morin Edmond | Membre comité | |
| Moulineuf Dominique | Membre comité | |
| Pissard Jean | Membre comité | |
| Piton Christophe | Membre comité | |
| Rousseau Michel | Membre comité | Absent |
| Trouette Richard | Membre comité | |
| Franco Emmanuel | Maire | |
| Bruno Corbin | 1 ^{er} Adjoint | |
| Lardeux Jean-Jacques | Conseiller Municipal | Rédacteur du CR |
| Diffusion : Participants + | Qualité | Observations |
| Conseil municipal | | |

Points examinés :

| | | |
|---|--|---|
| 1 | MOTIVATIONS DE LA MISE EN PLACE DU COMITE CONSULTATIF | 1 |
| 2 | PRESENTATION DE LA DEMARCHE AEU / PLU | 2 |
| 3 | PRESENTATION DU PROJET DE CHARTE DU COMITE CONSULTATIF | 2 |
| 4 | PLANNING | 2 |
| 5 | INFORMATION | 2 |

1 MOTIVATIONS DE LA MISE EN PLACE DU COMITE CONSULTATIF

L'équipe municipale s'est engagée à consulter les Etivaloises et Etivalois pour recueillir leurs avis et suggestions dans le cadre de l'élaboration des projets communaux importants. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la démarche d'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), menées de concert, motivent le développement de la démocratie participative au sein de la commune.

La création du comité consultatif AEU vise à associer les habitantes et habitants d'Etival à la réflexion sur l'évolution de l'urbanisme de leur commune pour les 20 ans à venir. Le conseil municipal a décidé de mener une démarche AEU afin que le PLU respecte un certain nombre de contraintes environnementales visant à ce que le développement de la commune soit « durable ».

Emmanuel FRANCO remercie les treize personnes qui se sont portées volontaires pour œuvrer au sein de ce comité consultatif. Il indique que Jean-Jacques LARDEUX, conseiller municipal, en sera l'élu responsable. La durée prévisionnelle du projet est de l'ordre de 2 ans.

2 PRESENTATION DE LA DEMARCHE AEU / PLU

Bruno CORBIN rappelle que la prestation AEU, attendue du cabinet ACT Consultant, consiste à réaliser un diagnostic pluridisciplinaire de l'environnement de la commune, définir les orientations et les principes d'aménagement sur l'existant et les secteurs voués à l'urbanisation, et enfin retranscrire les orientations retenues dans les documents du PLU.

Les thématiques de la gestion des déchets, la gestion de l'eau, la gestion des déplacements, l'environnement sonore, le paysage naturel et patrimonial, l'environnement climatique, le choix énergétique seront étudiées prioritairement. Pendant la durée de la prestation, le cabinet ACT Consultant travaillera en étroite collaboration avec les élus mais également avec le cabinet Architour en charge de l'élaboration du PLU.

Le comité consultatif participera au diagnostic ainsi qu'aux autres phases de la procédure de révision du PLU. Chaque membre du comité sera prochainement sollicité pour une rencontre avec Mélanie LEBAS, sociologue, qui recueillera leur avis sur le développement de la commune. Ces rencontres devraient être étendues à d'autres personnes de la commune. Les membres du comité seront invités à proposer d'autres personnes qui pourraient être interviewées dans ce cadre.

3 PRESENTATION DU PROJET DE CHARTE DU COMITE CONSULTATIF

Le projet de charte (V2 du 11/05/09) est présenté en séance. Celui-ci recueille l'aval des participants. Ce projet sera soumis à l'approbation du conseil municipal le 19/05/09.

Post réunion :

Après en avoir délibéré, ce projet de charte a été validé à l'unanimité par le conseil municipal. Les membres du comité sont invités à venir en mairie pour le signer. Suivant les disponibilités de chacun, cette signature pourra être effectuée lors de la réunion de concertation du 28/05/09. => **Charte jointe en annexe**

4 PLANNING

- Réunion de concertation le **28 mai 2009 à 14h30** à la mairie d'Etival. Cette réunion animée par ACT, en présence de Architour, a pour but de partager, de compléter le diagnostic et de hiérarchiser les thématiques environnementales et énergétiques de la commune en concertation avec les acteurs du territoire.
- Réunion publique de présentation des diagnostics AEU et PLU, animée par ACT et Architour, le **18 septembre 2009 à 20h30** à la salle polyvalente d'Etival.

5 INFORMATION

Le cadastre électronique est disponible sur le site Internet de la DDE de la Sarthe à l'adresse suivante : <http://www.plu.sarthe.equipement.gouv.fr/>